



Refuser somme que propose l'expert

Par **Sophie**, le **03/08/2010** à **09:44**

Bonjour,

Vend., j'ai eu un accident avec mon véhicule.

J'appelle donc de suite mon assurance qui m'indique le garage qui travaille avec eux. (à côté de l'accident nickel pas de remorquage).

J'ai été prise dans une collision (était la dernière) et j'suis rentrée dans le derrière d'un scénic qui avait un attelage remorque).

Tout le devant est défoncé, radiateur percé, ma portière coincée.

Bref, un expert passe dès lundi. J'appelle le garage pour savoir ce qu'il en est avant la fermeture.

Là, je suis très mal reçut et on me dit qu'elle va à la case, point !!

Je demande qu'elles sont les réparations, le montant, combien me propose l'expert etc...

Elle me répond que je n'ai qu'à attendre de recevoir son dossier à mon domicile. Sympa !!

Il faut savoir que je venais de faire le mois dernier 800€ de réparations dessus (fournit les factures), que j'ai payé en faisant un crédit car je suis actuellement au chômage et bientôt en fin de droit (oct).

J'ai 3 enfants dont le dernier à 6 mois.

Entre parenthèse le garage à refuser de me prêter une voiture lundi soit disant qu'elle irait sans doute à la case (avant le passage de l'expert).

J'ai beau essayer de joindre l'expert, personne ne décroche, mon assurance ne savent pas encore (étonnant).

Bref, je sens le mauvais coup.....

Je souhaitais donc savoir si je pouvais refuser la somme que l'expert aller me proposer (si elle est pas correct) et la négocier.

En attestant mes factures et la côte de ma voiture.

Merci pour votre aide et vos conseils. Amicalement. Sophie